

CONTRÔLE A L'IMPORTATION DES PRODUITS BIOLOGIQUES D'ORIGINE NON ANIMALE
Notification des Certificats d'Inspection Biologique (COI) dans TRACES NT
à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, à Perpignan Marché Saint-Charles,
à Port-Vendres, à Sète et à l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry

Jusqu'au 31 mai 2023 inclus		PCF	À partir du 1 ^{er} juin 2023	
<p>COI dans TRACES NT</p> <p>case 10</p> <p>↓</p> <p>CONTRÔLE PAR LA DGCCRF</p>	code PCF FRDGCCRF11	Aéroport de Roissy Charles de Gaulle	code PCF FRDGDDI15	notification par courriel : roissy-importbio@douane.finances.gouv.fr
	code Point de mise en libre pratique FRDGCCRF007	Point de mise en libre pratique de Perpignan Marché Saint Charles	code Point de mise en libre pratique FRDGDDI18	notification par courriel : perpignan.securite-alimentaire@douane.finances.gouv.fr
	code Point de mise en libre pratique FRPRP1Bio	Point de mise en libre pratique de Port Vendres	code Point de mise en libre pratique FRDGDDI19	notification par courriel : port-vendres.securite-alimentaire@douane.finances.gouv.fr
	code PCF FRDGCCRF023	Port de Sète	code PCF FRDGDDI20	notification par courriel : sete.securite-alimentaire@douane.finances.gouv.fr
	code Point de mise en libre pratique FRDGCCRF008	Point de mise en libre pratique de Lyon Saint-Exupéry	code PCF FRDGDDI22	notification par courriel : lyon.securite-alimentaire@douane.finances.gouv.fr
			COI dans TRACES NT	<p>case 10</p> <p>↓</p> <p>CONTRÔLE PAR LA DGDDI</p>

NB : La DDPP traite les dossiers notifiés avant le 1^{er} juin 2023 jusqu'à la délivrance du COI

NB : S'agissant des COI créés dans TRACES NT en amont du transfert, l'importateur modifie la case 10 du COI pour indiquer le PCF DGDDI ou le Point de mise en libre pratique DGDDI si l'arrivée des marchandises est prévue à une date postérieure au 31 mai 2023